



Apprendre à épargner, épargner *pour* apprendre

Résultats préliminaires du projet de comptes individuels
de développement *\$avoir* en banque

SOMMAIRE

janvier 2008

Un projet parrainé par



Ressources humaines et
Développement social Canada

Human Resources and
Social Development Canada



SOCIAL RESEARCH
AND DEMONSTRATION
CORPORATION

SOCIÉTÉ
DE RECHERCHE
SOCIALE APPLIQUÉE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SRSA

PRÉSIDENT

Richard A. Wagner
Associé, Ogilvy Renault

MEMBRES

Peter Barnes
Président, Peter Barnes Enterprises Inc.

Paul Bernard
Professeur, Département de sociologie, Université de Montréal

Monica Boyd
Professeure, Département de sociologie, University of Toronto

Yvon Fortin
Conseiller en organisation statistique

John F. Helliwell
Professeur, Département d'économie, University of British Columbia

Sharon Manson Singer
Présidente, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Elizabeth Parr-Johnston
Présidente, Parr Johnston Economic and Policy Consultants

Ian Stewart

Jean-Pierre Voyer
Directeur exécutif, Société de recherche sociale appliquée

APPRENDRE à ÉPARGNER, ÉPARGNER *pour* APPRENDRE

Résultats préliminaires du projet de comptes
individuels de développement *\$avoir* en banque

SOMMAIRE

janvier 2008

Norm Leckie
Michael Dowie
Chad Gyorfi-Dyke



SOCIAL RESEARCH
AND DEMONSTRATION
CORPORATION | SOCIÉTÉ
DE RECHERCHE
SOCIALE APPLIQUÉE

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) est un organisme sans but lucratif et un organisme caritatif enregistré ayant des bureaux à Ottawa et Vancouver. La SRSA a été créée dans le but précis d'élaborer, de mettre à l'essai sur le terrain et d'évaluer rigoureusement des programmes sociaux. Sa mission, qui comporte deux volets, consiste à aider les décideurs et les intervenants à déterminer les politiques et programmes sociaux qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens, en se penchant particulièrement sur les effets qu'ils auront sur les personnes défavorisées, et à améliorer les normes relatives aux éléments probants utilisés pour évaluer les politiques sociales. La SRSA tente de jeter des passerelles entre les milieux de la recherche universitaire, les décideurs gouvernementaux et les responsables de programmes sur le terrain. La Société, qui fournit un outil pour l'élaboration et la gestion de projets pilotes complexes, cherche à collaborer étroitement avec les gouvernements à tous niveaux — fédéral, provincial, et local — ainsi qu'avec les collectivités où sont mis en œuvre ces projets.

REMERCIEMENTS

La prestation de *\$avoir* en banque et la réalisation du présent rapport n'auraient pas été possibles sans les efforts de nombreuses personnes et organisations. Nous aimerions tout d'abord remercier le ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement social Canada (RHDSC) pour ses contributions à la fois intellectuelles et financières. Nous exprimons aussi notre gratitude envers notre partenaire Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), pour ses contributions et soutien continus. De plus, nous remercions chacun des 10 organismes communautaires qui livrent le projet *\$avoir* en banque au niveau local pour leurs contributions, de même que les institutions financières participantes qui gèrent les comptes *\$avoir* en banque. Nous souhaitons également remercier les nombreuses personnes qui ont donné leurs commentaires sur les divers brouillons du présent rapport, tant à la SRSA qu'ailleurs, de même que nos collègues de la SRSA qui ont contribué au nettoyage et à l'analyse de l'ensemble de données.

La collecte de données est une activité majeure de ce projet : POLLARA Incorporated, sous contrat avec la SRSA, a effectué toutes les enquêtes auprès des membres des groupes programme et témoin de *\$avoir* en banque. Nous attachons beaucoup d'importance et nous fions aux réponses des participants aux enquêtes en cours : leur aide est vitale dans nos efforts pour démontrer la mesure dans laquelle *\$avoir* en banque peut faire une différence pour les personnes à faible revenu.

Bien d'autres ont contribué à *\$avoir* en banque; une liste exhaustive figure dans le rapport complet.

Copyright © 2008 par la Société de recherche sociale appliquée

Les constatations et les conclusions présentées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les positions ni les politiques officielles de RHDSC.

INTRODUCTION

Ce rapport présente les premiers impacts de *\$avoir en banque*, un projet de recherche financé par le ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement social Canada (RHDSO).¹ Le projet est conçu pour déterminer comment les incitatifs de l'épargne jumelée ainsi que les programmes de formation financière et les services de gestion de cas qui leur sont associés peuvent encourager les adultes à faible revenu à investir une part de leurs ressources dans l'amélioration de leurs perspectives économiques. L'objectif est atteint en faisant augmenter l'épargne des participants de façon à ce qu'ils puissent financer leurs études postsecondaires, l'acquisition de nouvelles compétences ou la création d'une petite entreprise. Cette approche mise sur le concept de l'acquisition d'actifs des comptes individuels de développement (CID). Expérimentés au début des années 1990 aux États-Unis, les CID ont été utilisés pour encourager les adultes à faible revenu à acquérir des actifs — un logement, un véhicule, des compétences académiques ou professionnelles — et ainsi réduire la pauvreté. Il a été démontré que le fait de détenir des actifs renforce la situation économique des individus, car cela améliore la confiance, la stabilité familiale, la participation sociale et le bien-être des enfants.

Au sein d'une économie qui est aujourd'hui centrée sur le savoir, les Canadiens à faible revenu qui n'ont pas accès aux études et aux possibilités de formation courent un risque croissant d'exclusion sociale et économique. L'évolution des technologies continue à pénaliser ceux qui n'ont pas les compétences appropriées, comme en témoigne la demande croissante en personnel hautement qualifié. Ce sont les personnes à faible revenu qui, d'une façon disproportionnée, n'ont pas les compétences nécessaires et n'ont pas les moyens de tirer parti des dispositifs publics destinés à renforcer les compétences. Lorsque le projet *\$avoir en banque* a été envisagé à la fin des années 1990, les CID étaient considérés comme une approche prometteuse qui ferait augmenter la participation des personnes à faible revenu aux programmes d'études et de formation et, par conséquent, au marché du travail. Parmi leurs

nombreuses caractéristiques, les CID auraient l'avantage, comme tous les programmes d'acquisition d'actifs, de modifier les attitudes et le comportement des participants concernant l'épargne, les banques et l'avenir, tout en leur permettant de choisir comment renforcer leurs compétences. Cependant, l'efficacité des CID à cet égard n'avait été que très partiellement mesurée. C'est la raison pour laquelle RHDSO a décidé de financer le projet *\$avoir en banque*.

DESCRIPTION DE \$AVOIR EN BANQUE

\$avoir en banque est un projet de recherche qui vise à déterminer si les CID peuvent aider des Canadiens adultes à faible revenu à améliorer leur capital humain par le biais des études et de la création d'une petite entreprise. RHDSO a commencé à financer le projet en juin 2000. Le ministère a demandé à l'organisme SEDI (Social and Enterprise Development Innovations) de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer le projet pilote et a confié à la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) le soin de conduire les recherches associées à l'évaluation de *\$avoir en banque*.

La caractéristique fondamentale des CID de *\$avoir en banque* est que les participants qui satisfont aux critères d'admissibilité (voir l'encadré) sont encouragés à ouvrir des comptes spéciaux et, grâce à l'apport d'une contribution jumelée, à économiser pour atteindre des buts précis. Ses éléments essentiels sont les suivants :

- › **Contribution jumelée** : Pour chaque dollar épargné par les participants, ils reçoivent une contribution jumelée de 3 \$.
- › **Période de référence** : Seuls les montants épargnés pendant la période initiale de trois ans ouvrent droit à la contribution jumelée.
- › **Dépôt maximal** : Le dépôt maximal est de 250 \$ par mois et de 1 500 \$ pendant la période initiale de trois ans.
- › **Dépôt minimal** : Les participants doivent avoir fait des dépôts nets d'au moins 10 \$ par mois pendant au

¹ Depuis la dissolution de Développement des ressources humaines Canada en décembre 2003 et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada en 2006, le nouveau ministère fédéral des Ressources humaines et Développement social Canada finance le projet.

moins 12 mois différents avant de pouvoir encaisser leurs crédits jumelés.

- › **Approbation des encaissements** : Les participants peuvent retirer leurs crédits jumelés et les utiliser, avec leur épargne constituée dans le cadre de *\$avoir* en banque, pour des programmes d'études ou de formation dispensés dans des établissements reconnus. Ils ont également la possibilité d'utiliser les fonds pour créer une petite entreprise. Pour ces dépenses, les participants ne pourront disposer que d'un montant maximal de 6 000 \$ et devront financer au moins 25 % du total à même leurs ressources personnelles.
- › **Période pendant laquelle les crédits peuvent être réclamés** : Les crédits jumelés doivent être réclamés dans les quatre ans suivant la date d'inscription au projet.
- › **Objectifs d'épargne** : À l'inscription, les participants devaient choisir le volet études (donc utiliser leur épargne pour un programme d'études ou de formation) ou le volet de la petite entreprise (donc utiliser leur épargne soit pour un programme d'études, soit pour créer une micro-entreprise). À chacun des sites, le plafond des participants pouvant choisir le volet de la petite entreprise était fixé à 20 %.

Dix organismes communautaires à but non lucratif ont été recrutés par SEDI pour mettre en œuvre *\$avoir* en banque. Ils sont répartis dans dix collectivités urbaines ou rurales situées dans sept provinces. Ces organismes jouent un rôle majeur dans la réalisation du projet. Le présent rapport s'appuie sur les données recueillies auprès des trois sites expérimentaux — Halifax, Toronto et Vancouver — où la mise en œuvre du programme et le projet de recherche expérimentale sont identiques. Les comptes ont été ouverts et gérés par des institutions financières partenaires.

Dans les trois sites expérimentaux, les candidats admissibles ont été assignés de façon aléatoire à l'un de trois groupes de recherche :

- › Le groupe *\$avoir* en banque, qui reçoit uniquement les crédits jumelés;

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ À *\$AVOIR* EN BANQUE

Les conditions d'admissibilité à *\$avoir* en banque ont été élaborées de façon à sélectionner des adultes à revenu et actifs peu élevés. Les participants devaient répondre à certains critères :

- › **Revenu** : Le revenu annuel du ménage devait être inférieur à 120 % du seuil de faible revenu de Statistique Canada;
- › **Liquidités** : Les liquidités devaient être inférieures à 10 % de leur revenu annuel ou à 3 000 \$;
- › **Valeur du logement** : La valeur de l'habitation du participant devait être inférieure à la valeur moyenne des habitations de la région;
- › **Âge** : Le participant devait être âgé de 21 à 65 ans;
- › **Résidence** : À la date de la demande d'inscription, le participant devait résider dans la zone de recrutement de *\$avoir* en banque;
- › **Numéro d'assurance sociale** : Le participant devait être en possession d'un numéro d'assurance sociale valide;
- › **Statut d'étudiant** : Le participant ne pouvait pas être étudiant à plein temps;
- › **Demandes par ménage** : Une seule demande d'inscription à *\$avoir* en banque était autorisée par ménage.

- › Le groupe *\$avoir* en banque-plus, qui reçoit les crédits jumelés ainsi que des services de gestion de cas et environ 15 heures de formation en gestion financière;
- › Le groupe témoin, qui ne reçoit aucun des avantages ou services de *\$avoir* en banque.

Les résultats des premiers impacts présentés dans ce rapport s'appuient sur l'analyse de l'étude de suivi après 18 mois

et sur les données du Système d'information sur la gestion des participants (SIGP). Des rapports ultérieurs analyseront les impacts intermédiaires et finaux ainsi que les résultats en termes de coût–efficacité et de prestation de services. Sur les 3 584 participants sollicités, 2 583 ont répondu à l'étude de suivi après 18 mois, soit un taux de réponse de 72 %. Les données de l'enquête ont été complétées par les données du SIGP sur les activités d'épargne et d'encaissement liées à *\$avoir* en banque exercées par les membres des groupes programmes au cours des 18 premiers mois.

CONSTATATIONS SUR LA PARTICIPATION À *\$AVOIR* EN BANQUE

Recrutement et participation

\$avoir en banque a atteint ses objectifs de recrutement en déployant des efforts considérables.

Bien que 99 % des objectifs de recrutement du projet aient été atteints, les efforts nécessaires pour y parvenir ont été considérables. Les résultats obtenus dans le cadre de programmes similaires sont comparables. Étant donné qu'il n'existait pas, dans la population ciblée, de listes de personnes grâce auxquelles il aurait été possible de constituer un échantillon pour le projet *\$avoir* en banque, les organismes communautaires locaux ont utilisé diverses méthodes de promotion pour recruter les participants. Au terme d'une période de recrutement initiale plutôt lente, les sites *\$avoir* en banque ont modifié leurs stratégies de recrutement de façon à ce que l'objectif du nombre de participants inscrits soit pratiquement atteint (4 827 par rapport à l'objectif de 4 875). Les sites ont découvert à travers cette expérience qu'il était nécessaire de mener des campagnes de recrutement intensives et bien organisées, et de recourir à des méthodes de promotion variées. Néanmoins, le bouche à oreille est le moyen par lequel les participants ont le plus souvent déclaré avoir entendu parler de *\$avoir* en banque.

Les participants sont plus instruits et plus susceptibles d'être immigrants que la population admissible.

L'échantillon des participants à *\$avoir* en banque n'est pas caractéristique de la population à faible revenu : certains

groupes appartenant à la catégorie des adultes à faible revenu ont été nettement plus séduits que d'autres par *\$avoir* en banque. Les comparaisons entre les participants à *\$avoir* en banque et les données de Statistique Canada sur la population admissible ont indiqué que les participants étaient plus susceptibles d'être très instruits, de récents immigrants, jeunes, célibataires et employés. Les différences entre l'échantillon de *\$avoir* en banque et la population admissible suggèrent que les programmes de CID tels que *\$avoir* en banque peuvent être utilisés pour atteindre certains « créneaux » importants; en revanche, il se peut qu'ils ne séduisent pas l'ensemble de la population à faible revenu qui était ciblée.

Les activités d'épargne et d'encaissement de *\$avoir* en banque

Près de 100 % des membres du groupe programme ont ouvert un compte \$avoir en banque.

Presque tous les participants du groupe programme ont ouvert un compte *\$avoir* en banque. Parmi les participants des groupes *\$avoir* en banque ou *\$avoir* en banque-plus, 93 % ont ouvert un compte au cours des 18 premiers mois. Près des trois quarts (74 %) des participants ont ouvert un compte *\$avoir* en banque dans le mois et demi (45 jours) qui a suivi leur admissibilité au projet.

Pour la plupart, les participants ont également été en mesure d'économiser grâce à leur compte *\$avoir* en banque. En moyenne, les participants ont activement économisé (c'est-à-dire effectué des dépôts d'au moins 10 \$ sur leur compte *\$avoir* en banque) pendant 11 des 18 premiers mois et avaient accumulé en moyenne 945 \$ au 18^e mois. Comme l'hypothèse en avait été posée, les dépôts les plus importants ont été effectués au cours des 12 premiers mois, puis ont baissé.

Les retraits effectués sur les comptes \$avoir en banque ont été nettement inférieurs aux dépôts, comme l'hypothèse en avait été posée pour cette première phase du projet.

Les retraits effectués sur les comptes *\$avoir* en banque au cours des 18 premiers mois ont été, comme prévu, inférieurs aux dépôts. Il reste encore 30 mois aux participants pour

encaisser leurs crédits. Alors que les deux tiers des participants ont économisé pendant au moins 12 mois — comme ils sont tenus de le faire pour encaisser les crédits jumelés — seulement environ un quart d’entre eux (27 %) ont encaissé une partie de leurs crédits aux fins d’un programme d’études ou de la création d’une petite entreprise. L’incidence des retraits a été plus faible et le montant des retraits plus élevé chez les participants du volet de la petite entreprise que chez ceux du volet études. Cette constatation souligne le fait qu’il faut peut-être plus longtemps pour établir un plan d’affaires et le faire approuver que pour prendre la décision de participer à un programme d’études ou de formation, et que de plus grandes ressources sont nécessaires pour lancer ce type de projet.

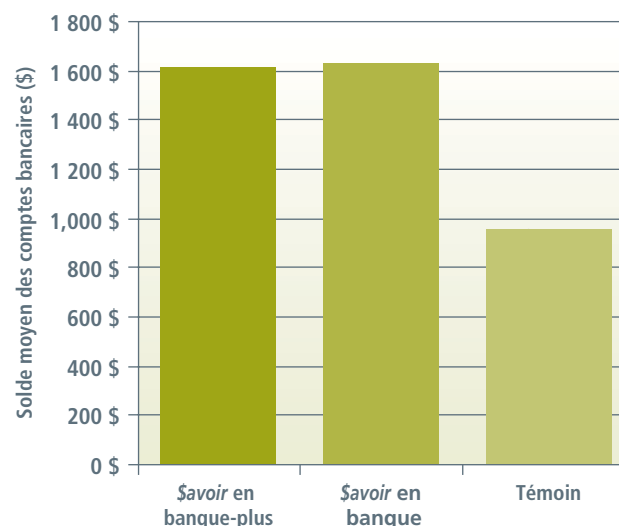
PREMIERS IMPACTS DU PROGRAMME \$AVOIR EN BANQUE

Impacts sur l’épargne

Les adultes à faible revenu peuvent être encouragés à économiser pour améliorer leur capital humain, mais la formation en gestion financière supplémentaire n’a pas à ce stade permis d’infléchir la tendance.

Les crédits jumelés de \$avoir en banque ont eu un vaste impact différentiel sur le montant total des économies détenues sur les comptes chèques et les comptes d’épargne (y compris sur les comptes \$avoir en banque). Au 18^e mois, les membres du groupe \$avoir en banque-plus avaient économisé, en moyenne, 679 \$ — soit 71 % de plus que les membres du groupe témoin, qui n’ont pas bénéficié des crédits jumelés (Figure S.1). Des impacts similaires ont été observés pour l’ensemble des liquidités, parmi lesquelles l’épargne en espèces a joué un rôle majeur. Cependant, au terme des 18 premiers mois de mise en œuvre du programme, la formation en gestion financière et les services de gestion de cas de \$avoir en banque n’avaient eu aucune incidence sur l’augmentation de l’activité d’épargne.

Figure S.1 : Impact de \$avoir en banque sur le solde moyen des comptes bancaires



Note : Le graphique inclut l’ensemble des comptes chèques/d’épargne, y compris les comptes \$avoir en banque, mais exclut les crédits jumelés.

Les participants ont trouvé des fonds supplémentaires à épargner en retardant leurs acquisitions de biens ménagers ou en achetant des biens meilleur marché.

Les résultats à date démontrent que pour trouver des fonds et augmenter leur épargne en espèces, les participants n’ont ni détourné des fonds épargnés grâce à d’autres moyens d’épargne, ni emprunté de l’argent pour tirer parti de la forte rentabilité du compte \$avoir en banque. Au contraire, les participants au projet \$avoir en banque ont retardé ou modifié leurs achats afin de disposer de fonds supplémentaires à déposer sur leur compte \$avoir en banque. Ce changement dans les habitudes de consommation en faveur d’une croissance dans l’activité d’épargne doit être perçue comme positif puisqu’il n’a pas été suivi d’une augmentation des privations.

L’augmentation des économies n’a pas eu l’effet négatif de faire augmenter la dette ou les privations.

Il n’a pas été démontré que l’augmentation de l’épargne en espèces et des liquidités, ainsi que la modification des modes de consommation, se soient traduites par une hausse des difficultés de subsistance. Ces constatations sont en outre corroborées par le fait que les participants des groupes programme n’ont pas contracté de dettes



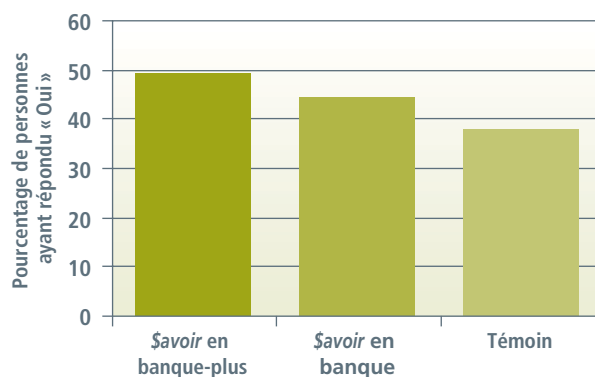
Au 18^e mois, les membres du groupe *\$avoir* en banque-plus avaient économisé, en moyenne, 71 % de plus que les membres du groupe témoin.

supplémentaires pour faire augmenter leurs dépôts sur le compte *\$avoir* en banque.

Les crédits jumelés et la formation en gestion financière de \$avoir en banque ont eu des effets positifs sur l'établissement d'un budget et la fixation d'objectifs financiers.

Grâce au projet *\$avoir* en banque, les participants sont plus susceptibles d'avoir un budget (49,2 % contre 38,1 % dans le groupe témoin) (Figure S.2). Environ la moitié de cet impact (soit une différence de 6 points de pourcentage) peut être attribuée aux crédits jumelés de *\$avoir* en banque. Les 5,1 autres points de pourcentage peuvent être attribués à la formation en gestion financière et aux services de gestion de cas de *\$avoir* en banque. L'habitude d'établir un budget peut également avoir des effets positifs, à terme, sur les économies et les autres accumulations d'éléments d'actif.

Figure S.2 : Impact de *\$avoir* en banque sur l'activité d'établissement d'un budget : Pourcentage de personnes qui ont répondu « Oui » à la question « Votre ménage dispose-t-il d'un budget ? »



Impacts sur l'éducation, le démarrage de petites entreprises et l'emploi

\$avoir en banque a eu des effets positifs sur l'attitude des participants à l'égard de l'éducation.

Le programme *\$avoir* en banque a eu un effet positif important sur l'attitude des participants en ce qui concerne l'éducation. L'impact résulte en grande partie des crédits jumelés, car les services de *\$avoir* en banque n'ont eu à cet égard qu'une incidence limitée (Figure S.3). Ces résultats

suggèrent que le simple fait de mettre de l'argent de côté pour des études ou une formation modifie les attitudes à l'égard de l'éducation d'une façon plus positive que les séances centrées sur l'établissement d'objectifs.

Figure S.3 : Impact de *\$avoir* en banque sur les attitudes à l'égard de l'éducation : Pourcentage de personnes en accord avec l'énoncé « Obtenir un bon emploi, cela dépend de mon instruction. »



À ce stade préliminaire du projet, \$avoir en banque a eu un effet modeste sur la participation aux études et à la formation, mais certains éléments semblent indiquer que \$avoir en banque peut encourager les participants à entreprendre des études plus coûteuses.

En ce qui a trait à la participation effective à des programmes d'études ou à des cours intensifs, peu d'impacts ont été observés chez les participants du volet études. L'absence de ces impacts après 18 mois n'est pas surprenante, car il était prévisible que les participants prennent leur temps pour accumuler suffisamment de fonds destinés à des études, d'autant plus qu'ils ont jusqu'au mois 48 pour encaisser leurs crédits jumelés.

Certains éléments semblent indiquer que *\$avoir* en banque encourage les participants à faire des études plus coûteuses. D'autre part, les résultats montrent que les membres du groupe témoin ont été plus susceptibles que ceux du groupe

programme à suivre des cours individuels (moins onéreux). Parallèlement, les membres du groupe programme ont été plus susceptibles (mais pas d'une façon significative) que les membres du groupe témoin de suivre un programme d'études complet (plus onéreux) et de préférer des études universitaires à des études collégiales. L'accès des groupes programme aux crédits jumelés de *\$avoir* en banque est peut-être à l'origine de cet écart, mais seule une analyse réalisée au terme d'une étude de suivi ultérieure permettra de corroborer cette hypothèse.

Comme l'hypothèse en avait également été posée, les participants à \$avoir en banque n'ont pas encore fait état d'une incidence du programme sur le démarrage de petites entreprises ou sur l'emploi.

Pour les 20 % de l'échantillon qui ont opté pour le volet de la petite entreprise, *\$avoir* en banque ne s'est pas traduit par une différence significative en matière de démarrage de petite entreprise. Là encore, cela était prévisible au stade préliminaire du projet.

\$avoir en banque n'a pas non plus eu beaucoup d'impact en termes d'emploi. Ces résultats étaient en grande partie prévisibles, car le projet a commencé il y a à peine 18 mois. Cependant, l'absence d'impact sur le nombre d'heures travaillées est assez surprenante, car en réponse à la générosité des crédits jumelés, il semblait logique que les participants augmentent leur nombre d'heures travaillées au cours des 18 premiers mois afin de réunir des fonds supplémentaires à déposer sur leur compte *\$avoir* en banque.

CONCLUSIONS

Les premiers impacts de *\$avoir* en banque démontrent que les Canadiens à faible revenu peuvent épargner activement pour financer des études postsecondaires ou démarrer une petite entreprise, à condition de se voir proposer des incitatifs financiers les encourageant à le faire. Le degré d'activité constaté au niveau des comptes *\$avoir* en banque (ouverture, dépôts) ainsi que l'augmentation du solde des comptes bancaires et de la valeur des liquidités sont de bons indicateurs de l'impact du projet auprès des participants. Ces résultats préliminaires ont montré que les crédits jumelés expliquent en grande partie l'augmentation de l'activité d'épargne, et que la formation en gestion financière et les services de

gestion de cas n'ont joué qu'un rôle limité. Bien que ces constatations infirment l'hypothèse selon laquelle la formation en gestion financière aurait une incidence supplémentaire sur l'activité d'épargne, elles pourraient être démenties dans les mois à venir lorsque seront analysées les données recueillies aux phases ultérieures du projet.

D'où proviennent les économies supplémentaires? Elles n'ont pas résulté d'une réduction des investissements dans les autres instruments d'épargne, d'une augmentation des emprunts ou d'une progression du nombre d'heures travaillées. Les résultats démontrent plutôt que le programme a encouragé les participants à retarder la consommation de biens ménagers ou à acquérir des articles moins onéreux afin de réunir des fonds à déposer sur leur compte *\$avoir* en banque. Associé à l'absence d'impacts quant aux privations, ce changement dans les habitudes de consommation suggère que *\$avoir* en banque remplit un des ces objectifs.

Les activités d'établissement d'un budget et de fixation d'objectifs ont également bénéficié de la participation à *\$avoir* en banque. Les crédits jumelés ainsi que la formation en gestion financière et les services de gestion de cas ont fait augmenter les activités liées aux budgets des participants. Le fait que ces services n'ont pas eu d'impact sur l'épargne, mais des effets positifs sur l'activité d'établissement ou de gestion d'un budget pose cependant la question de savoir si la contribution supplémentaire apportée sous forme d'informations ou de conseils en matière de budget justifie ou non le coût additionnel. Cette question sera abordée dans l'analyse coût-efficacité qui sera conduite ultérieurement.

L'amélioration de l'attitude des participants concernant les études est l'un des rares impacts constatés en ce qui concerne l'éducation et l'emploi. Là encore, ce sont les crédits jumelés — et l'objectif d'épargne qu'ils induisent — plutôt que les services de *\$avoir* en banque qui ont permis d'obtenir des résultats positifs dans ce domaine. Comme l'hypothèse en avait été posée pour la phase préliminaire du projet, l'analyse n'a pas révélé d'impacts significatifs sur les activités liées à l'éducation, à la petite entreprise et à l'emploi. Cependant, l'amélioration de l'épargne et de l'attitude des participants à l'égard des études augure bien des résultats qui seront probablement enregistrés ultérieurement en matière d'études et d'emploi.

PUBLICATIONS SUR \$AVOIR EN BANQUE

Rapport complet

Apprendre à épargner, épargner pour apprendre : Résultats préliminaires du projet de comptes individuels de développement \$avoir en banque, par Norm Leckie, Michael Dowie, et Chad Gyorfi-Dyke (janvier 2008).

Autres publications sur \$avoir en banque

Conception et mise en œuvre d'un programme d'aide à l'épargne pour les pauvres, par Paul Kingwell, Michael Dowie, Barbara Holler, et Carole Vincent, avec David Gyarmati et Hongmei Cao (août 2005).

Aider les gens à s'aider eux-mêmes : Un aperçu préliminaire de \$avoir en banque, par Paul Kingwell, Michael Dowie, et Barbara Holler, avec Liza Jimenez (mai 2004).

Publications disponibles sur demande à info@srdc.org ou sur notre site www.srdc.org.

BUREAU D'OTTAWA

55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1N 5M3
Tél. : 613.237.4311
Télé. : 613.237.5045

BUREAU DE VANCOUVER

100, rue Pender Ouest, bureau 202
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 1R8
Tél. : 604.601.4070
Télé. : 604.601.4080

www.srdc.org